fédération des services publics

la cgt

CONTRE LA LOI DE MACRON CONTRE NOS RETRAITES, PAR TOUTES LES INITIATIVES, MOBILISATIONS, GRÈVES, BLOCAGES,

on continue jusqu'à l'abrogation !

Depuis le mois de janvier, nous connaissons le plus grand mouvement de protestation jamais vu en France depuis des décennies. Macron, de plus en plus isolé politiquement, vient de commémorer le 8 mai la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Il n'a pas honte, lui dont toute la politique vise à remettre en cause les plus grands acquis de cette période, tous les conquis du Conseil National de la Résistance, toutes les conquêtes gagnées par nos anciens, comme la sécurité sociale (avec les hôpitaux publics), le statut général des fonctionnaires, les conventions collectives, l'enseignement professionnel public…

Depuis le mois de janvier, nous avons été des centaines de milliers de territoriaux, dans les communes, les départements, les régions, dans les SDIS, dans le logement social, dans les entreprises de l'eau à faire grève plusieurs jours, jusqu'à 8 semaines pour les éboueurs dans plusieurs secteurs.

La nature, le contenu de cette loi honteuse, nous la connaissons toutes et tous : sa seule justification économique est de répondre aux diktats des marchés financiers. Pour ces gens-là, nos vies ont bien peu d'importance. Travailler deux ans de plus, c'est baisser d'autant l'espérance de vie ! Voilà comment sont traité les premiers de corvées du COVID, voilà comment sont traités les invisibles du quotidien, éboueurs, ATSEM, auxiliaires de puériculture, agents techniques, administratifs, et l'ensemble des agents des collectivités et établissements publics… qui permettent aux services publics de tenir debout !

Faut-il que cela soit dit ?

*** Les accidents de service touchent en majorité les 50-59 ans tout comme les maladies professionnelles (source CNRACL). Plus on est âgé, plus les arrêts sont longs ! Et il faudrait rempiler pour deux ans supplémentaires ? * Avant l'âge de 47 ans, le taux de sinistralité lié au risque d'invalidité est de 0,1% ; Il passe à 2% pour les 60-66 ans. * Avec l'allongement de l'âge de départ, il y aura de plus en plus de contractuels remplaçants. * Avec cette nouvelle réforme, l'invalidité va augmenter et les « occasions » de virer les agents invalides vont se multiplier ! * D'un côté la précarité pour les jeunes et d'un autre côté une mort prématurée pour les plus âgés.**

On veut nous faire travailler plus longtemps, et dans le même temps, par milliers chaque année des fonctionnaires territoriaux sont placés en retraite pour invalidité sans reclassement ! On veut nous faire travailler plus longtemps mais qui pourra tenir 44 ans pour avoir un taux plein ?

Après la loi de transformation de la fonction publique (loi Dussopt du 6 août 2019) qui a engagé une brutale offensive contre le statut, demain, ils vont chercher à supprimer le calcul des pensions des fonctionnaires sur les 6 derniers mois, continuer à remettre en cause notre droit à la carrière…

Dans ce contexte, la Fédération CGT des services publics soutient l'appel de l'intersyndicale à préparer une nouvelle journée nationale de grève et de manifestations le 6 juin prochain, pour poursuivre la mobilisation jusqu'à l'abrogation de la loi contre les retraites.

Montreuil, le 11 avril 2023.

Le 8 juin les députés seront appelés à voter une proposition de loi abrogeant le passage à 64 ans. La fédération CGT des services publics, qui se prononce pour l'abrogation de la totalité de la loi sur les retraites, considère que tout pas en avant contre les dispositions de cette loi constitue un point d'appui pour poursuivre et renforcer la mobilisation.

C'est pourquoi, d'ici au 8 juin nous appelons à participer ou à prendre toutes les initiatives en direction des députés pour leur demander de voter cette proposition de loi.

D'ores et déjà plusieurs secteurs ont annoncé des journées de mobilisation sur des revendications spécifiques, tout en réaffirmant le rejet de la loi contre les retraites. Les travailleurs sociaux, les agents de la petite enfance sont d'ores et déjà appelés à se mobiliser.

- **Pour l'abrogation de la loi Macron-Borne contre les retraites,**
- **Pour le retour à un départ à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités avec un retour aux départs anticipés de 5 ans pour les catégories actives et de 10 ans pour les catégories insalubres,**
- **Pour l'augmentation immédiate du point d'indice de 10%, pour l'augmentation générale des salaires, pour l'égalité salariale femmes-hommes, mesures essentielles pour lutter contre l'inflation, et financer les retraites !**
- **Contre les toutes les mesures remettant en cause nos services publics (privatisations, délégations de service public...)**

Construisons un 6 juin massif, discutons des suites !

Partout mettons à l'ordre du jour la rédaction de nos cahiers revendicatifs (en établissant le lien entre nos revendications locales et nationales). Partout participons aux actions, initiatives, casserolades contre les partisans de la réforme des retraites. Pas de répit pour ceux qui veulent nous coller deux ans fermes supplémentaires ! Partout réunissons nous pour discuter : par la grève, par le blocage de nos administrations, de nos services, par notre contribution au blocage de l'économie, y-a-t 'il une autre solution pour faire reculer Macron ?

Augmentation des salaires et des traitements : il y a urgence !

JE LUTTE, JE ME SYNDIQUE, JE GAGNE AVEC LA CGT !

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Entreprise / Collectivité : .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. ..... Courriel : .....

À remettre à un·e syndiqué·e CGT

Je flashe et je me syndique en ligne